



L'Arquebuse de Douvaine

FFTir N° 2074005 / FFTA N° 3374141 / APS N° ET000851

Siège Social : 13 chemin des Afforets 74140 Douvaine

Tel : 06.83.79.93.28

Courriel : president@arquebuse74.com

Site : www.arquebuse74.com

Agrément DDJS : 74S99 35 / N° APS : ET000851 / Siret : 450 313 358 00019

FORMULAIRE DE PARTICIPATION AUX FRAIS DE DÉPLACEMENTS COMPÉTITIONS

Nom de la compétition			
Lieu de la compétition			
Date de la compétition			
Nombre de jours		Nombre de tirs	

Conducteur	
Accompagnant 1	
Accompagnant 2	
Accompagnant 3	
Accompagnant 4	

Remboursement	KM A/R	X 0.15€ voir* (+0.05€/pers.)	Péages	Repas x20€	Hôtel x50€	Total
Conducteur						
Accompagnant 1						
Accompagnant 2						
Accompagnant 3						
Accompagnant 4						

*Le tarif par km parcourus est remboursé selon le nombre de personnes transportées : seul=0.15€ en covoiturage +0.05€ par personne. Le nombre de nuit d'hôtel ne peut pas dépasser le nombre de jours de tir correspondant, un seul repas remboursé par jour.

Pour faire l'objet d'un remboursement la fiche doit être accompagnée de tous les justificatifs et signé par le président ou le trésorier. Le bénéficiaire certifie conformes les informations mentionnées et atteste sur l'honneur ne pas bénéficier d'un autre remboursement pour ces frais engagés ci-dessus.

Signature Bénéficiaires

Le Président ou le Trésorier

Remboursent de € par virement le